

Victoire à Wattrelos

Balottage pour 10 sièges. Inscrits, 351 ; Votants, 262 ; Suffrages exprimés, 338. LISTE SOCIALISTE. — Vreck Florimond, 1380 voix ; Delatre, 1377 ; Vandennem, 1373 ; Devlamynck, 1375 ; Deldalle, 1376 ; Cavez Jules, 1379 ; Carpentier, 1376 ; Hierminet, 1379 ; Mazure Henri, 1372 ; Vreck Henri, 1377.

LISTE REACTIONNAIRE. — Beausere, e. s., 1241 voix ; Dubus, 1234 ; Fauvarque, 1235 ; Hausfaste, 1237 ; Laloy Omer, 1234 ; Lepoutre Laurent, 1235 ; Motte H., 1238 ; Fliovriez, 1237 ; Sandrats, 1232 ; Turiur, 1231. TOUTE LA LISTE SOCIALISTE EST ELUE.

CROIX LA LISTE REACTIONNAIRE (BOURGOIS) EST ELUE avec une moyenne de 1910 voix.

HALLUIN Votants, 3241. LA LISTE COMMUNISTE (DESMETRE) EST ELUE avec une moyenne de 1639 voix.

LA liste d'Union Républicaine (Charles Pierre) obtient une moyenne de 1526 voix.

MAQUETTE-LEZ-LILLE Brodel Louis, socialiste, 234 voix. Havardand Edouard, réactionnaire, 234 voix. ELU.

LOOS Votants : 2870. LISTE D'UNION CONTRE LA REACTION. — Clauvaert, 1393 voix. ELU ; Derooy, 1382. ELU ; Verchin, 1386. ELU ; Baucant, 1370. ELU ; Charls Jena, 1366. ELU ; Dubus, 1370. ELU ; Delere, 1370. ELU.

LISTE REACTIONNAIRE. — Barbry, e. s., 1336. ELU ; Cousin, 1375. ELU ; Dalienne, 1339. ELU ; Lesaire, 1376. ELU ; Beauvois, 1360. ELU ; ELANQUART, 1368. ELU ; Delatre, 1387. ELU ; Dumortier, 1384. ELU ; Durand, 1374. ELU ; Faubert (M.), 1376. ELU ; Hébut, 1373. ELU ; Lecomte, 1372. ELU ; Liagre, 1374. ELU ; Marescaux, 1370. ELU ; Montagne, 1378. ELU ; Prevost, 1376. ELU ; Puffmann, 1370. ELU ; Sigalet, 1378. ELU ; Thiriez, 1384. ELU ; Tréhoust, 1376. ELU ; 20 sièges à la réaction. 7 sièges à la liste d'Union contre la Réaction.

LEZENNES SONT ELUS : Thibaut, 280 voix ; Lavieux 268, radicaux-socialistes et Verdrière et Labaiz, communistes.

MARQUILIES Votants, 351. SONT ELUS de l'Union Républicaine ; Meurisse, 317 voix ; Dubois, 304 ; Garin, 199.

QUESNOY-SUR-DEULE LISTE REACTIONNAIRE. — SONT ELUS Dupardit Paul, 495 voix ; Lehoucq, 497 ; Deriaux, 493 ; Delpierre, 483 ; Frézin, 480 ; Théva, 479. La liste de défense des intérêts Quennoyens (Cabaup) obtient une moyenne de 347 voix.

RONCO Cinq candidats Communistes SONT ELUS.

RONCHIN LES 23 CANDIDATS DE LA LISTE D'ENTENTE OUVRIERE SONT ELUS.

SECLIN Votants, 1929. LA LISTE REACTIONNAIRE (LEPOIVRE) EST ELUE avec une moyenne de 952 voix.

LA liste d'Union Ouvrière obtient une moyenne de 843 voix et la liste Caby une moyenne de 854 voix.

WAMBRECHIES Votants : 1061. LISTE DE CONCENTRATION REPUBLICAINE. — SONT ELUS : Lescoart, 674 voix ; Ducarin, 661 ; Huoillet, 652 ; Ghieslin, 635 ; Picaez, 630 ; Cateau, 623 ; Morand, 622 ; Descamps, 621 ; Gelland, 614 ; Dubois, 612 ; Duponchal, 609 ; Pottege, 607 ; Lesage, 607 ; Grimontout, 606 ; Debraghe, 600 ; Delcroix, 609 ; Ohvier, 602 ; Peckere, 607 ; Suin, 582 ; Vanhoutte, 578 ; Lemez, 575. La liste de l'ENTENTE REPUBLICAINE (Roussel) obtient une moyenne de 459 voix.

Arrondissement de Dunkerque

Victoire à Bourbourg LA LISTE (VANDENBROUCKE) REPUBLICAINE, qui avait fait alliance avec les socialistes, EST ELUE

Victoire à Coudekerque e-Branche Votants, 1916. SECTION A. — TOUTE LA LISTE SOCIALISTE EST ELUE. SECTION B. — TOUTE LA LISTE SOCIALISTE EST ELUE.

SAINT-POL-SUR-MER GIFFTINGER, candidat socialiste est ELU avec 382 voix.

ZUYDCOOTE Inscrits, 729 ; Votants, 157. Reactionnaires — Belfort Pierre 97 voix, ELU ; Tabou, 90. ELU ; Leys Jules, 90. ELU. Socialistes — Devos Alfred 65 voix ; Deroy, 64 ; Poyon, 65. 2 socialistes avaient 644 voix au 1er tour.

Arrondissement d'Hazebrouck

ARNEKE Votants : 390. LISTE REACTIONNAIRE. — Sont élus : Devos Jules, 187 voix ; Declercq, 201 et Vandaele, 184 voix.

LISTE D'UNION REPUBLICAINE ET D'INTERET LOCAL. — Obtiennent : Pemaert, 153 ; Vanden 143 ; et Cazeel, 154. Le candidat du Parti Républicain Potier obtient 87 voix.

BOESCHERPE Votants, 490. La liste Degroot, 246 voix ; Goudenoff, 243 ; Lefevre, 248 ; Liefvoigt, 240, EST ELUE.

BATILLEUL Votants : 1509. Sont élus : Delmaere, 816 voix ; Decrooy, 808 ; et Deschilde, 796, candidates réactionnaires.

NIEPPE La liste de l'Union Républicaine obtient 819 voix et EST ELUE. La liste de défense des Intérêts Communaux (Debonville) obtient 370 voix.

PETITE-SYNTHÉ Votants : 17. Sont élus : Hostens, Debalsere, Bommel, de l'Union Républicaine démocratique de défense des intérêts communaux.

STERNBECQUE Sont élus : Laegre Jules, 432 voix ; Brunet Henri, 354 ; et Lyoen, réactionnaires ; ainsi que M. Langier, de la Fédération Républicaine.

VIEUX-BERQUIN Votants, 569. M. Delosse, de la liste de l'Union, EST ELU avec 291 voix. M. Thorey, candidat indépendant obtient 231 voix.

Arrondissement de Douai

Victoire à Anghiers Cooimont, Noe, Fausser, Wion, s. s. g. et André Louis, s. s., Brouin, Hornet, copin, Desbrouille et Marchand, TOUS SOCIALISTES, SONT ELUS.

ANICHE Inscrits : 2.169. — Votants : 2.349. — Nuls : 28. LISTE DE CONCENTRATION OUVRIERE. — Deruynnaucourt, 1.108 ; Bekenne, 1.097 ; Humer, 1.108 ; André Zephir, 1.090 ; André Louis, e. s., 1.110 ; Carron, 1.110 ; Cazer, 1.100 ; Collaed, e. s., 1.115 ; Daize, e. s., 1.087 ; Delatre, 1.094 ; Descamps, 1.099 ; Donier, fils, 1.114 ; Duch, 1.107 ; Larobanche, 1.110 ; Leclercq, 1.114 ; Leduc, e. s., 1.083 ; Legrand, 1.097 ; Pollet, 1.114 ; Schmidt, 1.100 ; Sorlin, 1.101 ; Tabary, 1.110 ; Tollion, 1.099.

LISTE REACTIONNAIRE. — Daucht, 1.194 ; Aroole, 1.180 ; Bultez, 1.156 ; Dubrulle, 1.158 ; Daize, 1.169 ; Mouzizat, 1.159 ; Mochecourt, 1.161 ; Hubert, 1.144 ; Cachera, 1.154 ; Baslin, 1.159 ; Delporte, 1.154 ; Hégniez, 1.144 ; Lignard, 1.148 ; Lalariez, 1.149 ; Lefebvre, 1.159 ; Legrand, 1.141 ; Crunel, 1.154 ; Devred, 1.153 ; Dubar, 1.156 ; Dufour, 1.152 ; Dubois, 1.156 ; Bertinocamps, 1.147 ; Lecoq, 1.127. La liste réactionnaire est éteue.

LOOS Votants : 2870. LISTE D'UNION CONTRE LA REACTION. — Clauvaert, 1393 voix. ELU ; Derooy, 1382. ELU ; Verchin, 1386. ELU ; Baucant, 1370. ELU ; Charls Jena, 1366. ELU ; Dubus, 1370. ELU ; Delere, 1370. ELU.

LISTE REACTIONNAIRE. — Barbry, e. s., 1336. ELU ; Cousin, 1375. ELU ; Dalienne, 1339. ELU ; Lesaire, 1376. ELU ; Beauvois, 1360. ELU ; ELANQUART, 1368. ELU ; Delatre, 1387. ELU ; Dumortier, 1384. ELU ; Durand, 1374. ELU ; Faubert (M.), 1376. ELU ; Hébut, 1373. ELU ; Lecomte, 1372. ELU ; Liagre, 1374. ELU ; Marescaux, 1370. ELU ; Montagne, 1378. ELU ; Prevost, 1376. ELU ; Puffmann, 1370. ELU ; Sigalet, 1378. ELU ; Thiriez, 1384. ELU ; Tréhoust, 1376. ELU ; 20 sièges à la réaction. 7 sièges à la liste d'Union contre la Réaction.

LEZENNES SONT ELUS : Thibaut, 280 voix ; Lavieux 268, radicaux-socialistes et Verdrière et Labaiz, communistes.

MARQUILIES Votants, 351. SONT ELUS de l'Union Républicaine ; Meurisse, 317 voix ; Dubois, 304 ; Garin, 199.

QUESNOY-SUR-DEULE LISTE REACTIONNAIRE. — SONT ELUS Dupardit Paul, 495 voix ; Lehoucq, 497 ; Deriaux, 493 ; Delpierre, 483 ; Frézin, 480 ; Théva, 479. La liste de défense des intérêts Quennoyens (Cabaup) obtient une moyenne de 347 voix.

RONCO Cinq candidats Communistes SONT ELUS.

RONCHIN LES 23 CANDIDATS DE LA LISTE D'ENTENTE OUVRIERE SONT ELUS.

SECLIN Votants, 1929. LA LISTE REACTIONNAIRE (LEPOIVRE) EST ELUE avec une moyenne de 952 voix.

LA liste d'Union Ouvrière obtient une moyenne de 843 voix et la liste Caby une moyenne de 854 voix.

WAMBRECHIES Votants : 1061. LISTE DE CONCENTRATION REPUBLICAINE. — SONT ELUS : Lescoart, 674 voix ; Ducarin, 661 ; Huoillet, 652 ; Ghieslin, 635 ; Picaez, 630 ; Cateau, 623 ; Morand, 622 ; Descamps, 621 ; Gelland, 614 ; Dubois, 612 ; Duponchal, 609 ; Pottege, 607 ; Lesage, 607 ; Grimontout, 606 ; Debraghe, 600 ; Delcroix, 609 ; Ohvier, 602 ; Peckere, 607 ; Suin, 582 ; Vanhoutte, 578 ; Lemez, 575. La liste de l'ENTENTE REPUBLICAINE (Roussel) obtient une moyenne de 459 voix.

Arrondissement de Valenciennes

Victoire à Fenain TOUTE LA LISTE SOCIALISTE EST ELUE.

FLINES-LEZ-RACHES Votants : 1286. — 21 sièges, à pourvoir. 19 REACTIONNAIRES ELUS ET 2 CARTELLISTES. Récidivés : Bar Delval, 640 voix ; Sten vaque Ferdinand, 637 ; Biervaque Anneron, 644 ; Bourgholle Ernest, 637 ; Caudreier Louis, 639 ; Deruynnaucourt François, 663 ; Deruynnaucourt Pierre, 650 ; Dhuaut François, 639 ; Dujardin Lucien, 633 ; Duriez Jean-Philippe, 662 ; Godin Joseph, 633 ; Huspy Pierre, 660 ; Lébreux Georges, 682 ; Lespagnot Alphonse, 691 ; Riquet Simon, 637 ; Scollège Copin, 655 ; Thomas Louis, 639 ; Trizez Léon, 664 ; Vipliez Louis, 645. Cartellistes : Auguste Caron, 660 voix ; Gustave Morel, 645.

FECHAIN Votants : 404. Sont élus : Detaucet, 241 ; Volckerick, 228 ; Duran-Moret, 223 ; Raoul Delcourt, 232 ; Debrabant, 228 ; Deicourt, 228 ; Faupeux, 218 ; Valin, 216 ; Raoul Dholland, 211 ; Mortreux, 206 ; Cavalliez, 204.

FAUMONT 7 candidats de la Fédération Républicaine ONT ÉTÉ RÉELUS, plus 3 socialistes.

Victoire à Hornaing 9 SOCIALISTES ELUS ET 3 REACTIONNAIRES. LANDAS SONT ELUS : MM. Claesse, 278 ; Couzeau, 267 ; Duracbez, 270 ; Deramez, 264, radicaux-socialistes. Lortholier, 261 ; Delgrange, 264 ; Lubret Léon, 263 ; Lubrez Louis, 263 ; Decluse, 263, de l'Union Républicaine.

LAMBRES M. Macari Alexis, de la liste B.N. du maire Hamez, EST ELU.

LADWIN-PLANOUE M. Deloffre, de la liste B.N. de l'ancien maire, EST ELU.

Victoire à Lewarde Dix socialistes et deux républicains SONT ELUS (Cartel des Gauches).

MONCHECOURT Votants : 481. SONT ELUS : Marrothin, 261 voix ; Bulté H. 253 ; Vaillant, 258 ; Cambry, 257 ; Leclercq, 257 ; Tison 254 ; Maschiet, 254 ; Boivin, 249 ; Despre, 249 ; Lucas, 245 ; Bilsaux, 240 ; Wattelet, 236 ; Deloffre, 231 ; Bulté A., 232 ; Bouchu, 228 ; Chambréau, 225.

Victoire à Orchies Inscrits 1312. LA LISTE RADICALE, RADICALE-SOCIALISTE A 2 ELUS. La liste réactionnaire 3 élus seulement.

PEQUENCOURT Votants : 452. SONT ELUS : Corbeau 255 voix ; Jaspert, 332 ; Devred, 230 ; et Lemaire 228.

Victoire à Râches Lagache, Deruynnaucourt, Dofflandre et Turbalin, de la liste Delvelle, SOCIALISTE, SONT ELUS.

Victoire à Sin-le-Noble Inscrits, 3095 ; Votants, 2482. Ont obtenu : Monchecourt, socialiste, 1538 voix ; Devillers, soc., 1567 ; Caulliez, soc., 1567 ; Wibaut, libéral, 241.

LES TROIS CANDIDATS SOCIALISTES SONT ELUS. LALLAING Votants : 517. SONT ELUS : Housseaux, 361 ; Pourdrier, 355 ; Housseaux Georges, 354 ; Patte, 354.

WANDIGNIES-HAMAGE SONT ELUS : MM. Accart, Renut, Covet, Pennequin, Delahaye, Lesur J.-B., Lesur Ch., Roger, Planchon et Dupuy, communistes.

LEWARDE 10 SOCIALISTES ET 3 REACTIONNAIRES SONT ELUS.

DECHY 10 SOCIALISTES ET 6 REACTIONNAIRES SONT ELUS.

LECLUSE 12 REPUBLICAINS SOCIALISTES SONT ELUS.

La comtesse de Kerninon condamnée à huit ans de réclusion

La Comtesse de Kerninon, accusée du meurtre de son mari, un malheureux qui fut forcé de jeter les yeux sur de nombreuses autres femmes que sa légitime, a été condamnée à huit années de réclusion.

L'accusée, à laquelle on reprochait surtout un passé mouvementé, n'a pour ainsi dire entendu qu'un long réquisitoire aux assises bretonnes de Saint-Brieuc, ne pouvant placer un mot quand le président l'accusait d'avoir été dans son jeune temps, chanteuse de café-concert et parlant — selon le juge — prostituée...

« Il s'est produit, à la fin de l'audience, un incident qui, malgré la modération et la courtoisie de M<sup>re</sup> Henri Robert, a paru d'une violence intolérable. Un campagnard parlait de son mieux et quelquefois fort bien, mais le conseiller Marinier ne laisse personne sans l'interrompre, quand le témoignage est favorable à l'accusée. Suivant son habitude, il avait coupé la parole au témoin, cherchant à l'humilier et à l'humilier.

« Si vous lui permettez de déposer spontanément... demanda très doucement M<sup>re</sup> Henri Robert. A ces mots, le conseiller Marinier se mit en colère : il osa reprocher à M<sup>re</sup> Henri Robert son « manque de pudeur » (sic), et il le menaça de sanctions les plus sévères. Cette démonstration passa parfaitement calme le bâtonnier parisien, mais elle déchâna dans la salle un énorme rire. Ce paradoxe et d'abusant magistrat n'est pas atteint de démence ? »

Le curieux composent une haine si immense que l'accusée elle-même, encadrée par des gendarmes, ne peut arriver jusqu'à la place qui lui est réservée.

La parole est donnée à la partie civile. C'est M<sup>re</sup> Gauthier-Rougé, avocat à la Cour de Paris, qui se lève. Etant donné la tentative de meurtre certaine, il faut pour que l'accusée soit acquittée que l'on découvre les fautes de la victime.

Le président donne lecture au Jurés de l'unique question qui leur est posée : La comtesse de Kerninon est-elle coupable d'avoir tenté volontairement de donner la mort à son mari ?

Une courte délibération. Le Jury répond : oui, à l'unique question et admet les circonstances atténuantes.

La comtesse est condamnée à 8 ans de réclusion.

On vous dira que le comte de Kerninon s'est mal conduit avec cette femme, mais il faut toujours se rappeler ce qu'était cette femme, où l'avait rencontré.

Pour M<sup>re</sup> Gauthier-Rougé aucun doute n'est possible. C'est bien de dépit, la colère, la passion de l'argent qui ont armé le bras de la Comtesse.

Acquittée, s'exclame l'avocat, elle hériterait de la fortune seigneuriale de celui qu'elle a tué. Vous ne permettez pas qu'elle sorte d'ici châteline la tête haute et qui ait votre condamnation en lui arrachera pas enfin quelques larmes sincères.

Le procureur de la République prend ensuite la parole. Il retrace à son tour l'existence de l'accusée avant son mariage avec M<sup>re</sup> de Kerninon.

Pour le Procureur de la République, la vie du malheureux comte fut un perpétuel drame de l'argent et le coup qui mit fin à son existence fut provoqué par une question d'argent.

En terminant le Procureur de la République demande un verdict sévère, il ne s'oppose pas toutefois aux circonstances atténuantes et même au minimum de la peine encourue, ce qui vaudrait 5 ans de réclusion à la comtesse de Kerninon si elle était reconnue coupable de tentative d'homicide volontaire.

La défense présentée par M<sup>re</sup> Henri Robert. La parole est donnée à M. le Bâtonnier Robert.

Il reprend la thèse de l'accident et l'explique. Mais il y a mieux ; il y a la voix du mort lui-même, le seul témoin du drame qui prononce, étant blessé non une parole instinctive de vengeance mais le mot libérateur de « Je me suis blessé ».

Le verdict. Le président donne lecture au Jurés de l'unique question qui leur est posée : La comtesse de Kerninon est-elle coupable d'avoir tenté volontairement de donner la mort à son mari ?

Une courte délibération. Le Jury répond : oui, à l'unique question et admet les circonstances atténuantes.

La comtesse est condamnée à 8 ans de réclusion.

Victoire à Ligny-en-Cambrésis

12 SOCIALISTES SONT ELUS ET 2 REACTIONNAIRES.

Victoire à Sauzoi 11 SOCIALISTES SONT ELUS ET 4 REACTIONNAIRES.

INCHY 2 SOCIALISTES ELUS.

MONTIGNY IL Y A 7 SOCIALISTES ELUS.

MAUROY SONT ELUS : Paquet, 139 voix ; Rigaux, 132 ; Dufourt, 99 voix.

NEUVILLY 1 SOCIALISTE ELU ; 15 REACTIONNAIRES ELUS.

NAVES SONT ELUS : Meriaux, 149 ; Cachoux, 145 ; et Courbet, 147.

SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI Les socialistes, dont Waxin, conseiller général, obtiennent 13 SIÈGES. Les réactionnaires 3 SIÈGES.

TILLOY SONT ELUS : Briquet, 52 voix et Lecocq 51 voix. Votants, 180.

VILLERS-OUTREAU 4 ELUS DU CARTEL DES GAUCHES ; 5 REACTIONNAIRES.

Arrondissement d'Avesnes AVESELLES De la liste d'Union Républicaine et Démocratique SONT ELUS : MM. Antoine, conseiller général ; Cognard ; Chauderlot ; Grattepanche ; Micé.

BAVAI 8 RADICAUX SONT ELUS ET UN REACTIONNAIRE.

BOUSIES 4 candidats de la liste d'entente communale de M. Bourdon, conseiller général SONT ELUS et 3 de la liste Réactionnaire.

BOUSIGNIES Les deux candidats Lecluse et Landas, de l'Union républicaine démocratique SONT ELUS. Les résultats d'aujourd'hui donnent la liste du maire sortant, ELUE EN ENTIER.

ENGLEFONTAINE Ballottage pour 7 sièges. Le docteur Vaile, indépendant, EST ELU avec 163 voix.

ETREUNGT 3 CANDIDATS REPUBLICAINS SONT ELUS.

FEIGNIES Votants, 683. Sont élus : Flamerie, 500 voix ; Daniel, 498 ; Camelle, 489 et Desruelle, 450, de la liste réactionnaire.

Obtiennent : de la liste Républicaine Filleur, 330 ; Forier, 372 ; Deslog, 369 et Bertrand, 366 voix.

HAUTMONT Liste d'Union-Socialiste Républicaine, ELUS : Lobeau, maire sortant, 1537 ; Boez, 1622 ; Leduc, 1592 ; Aniaux, 1508 ; Deharveng, 1512 ; Masse, 1571 ; Baudart, 1572 ; Demarsy, 1555 ; Durumier, 1456 ; Dubayon, 1525 ; Kokei, 1528 ; Lebeau, 1563 ; Lespinasse, 1543 ; Louvard, 1527.

LANDRECIES Le candidat de la liste Républicaine et Sociale EST ELU.

Victoire à Le Quesnoy Les 4 candidats en ballottage de la liste DANIEL-VINCENT SONT ELUS. Dreumont, 429 voix ; Thurlin, 425 ; Pollet, 408 ; Coe, 390.

MAUBEUGE Votants : 4.391 ; blancs ou nuls : 61 ; suffrages exprimés : 4.330. LISTE D'UNION MAUBEUGEOISE (Réactionnaire) — Desclain, 2112 ; Hubert, 2230 ; Nicaise, 2179 ; Krieger, 2326 ; Leduc, 2418 ; Corbell, 2236 ; Dehan, 2289 ; Deschiron, 2268 ; Devenelle, 2298 ; Fabre, 2335 ; Flammant, 2330 ; Fontaine-Pemard, 2340 ; Forier, 2287 ; Gérard, 2298 ; Goblet, 2318 ; Guille, 2327 ; Habert, 2289 ; Hernandez, 2331 ; Lehannier, 2289 ; Lambert, 2308 ; Leroy, 2304 ; Lisse, 2277 ; Meurant, 2268 ; Paven, 2330 ; Robert, 2331 ; Sohier, 2287.

LISTE DU CARTEL. — Bataille, 1515 ; Bonet, 1889 ; Bouches, 1890 ; Carret, 1910 ; Forest, 1932 ; Hurbin, 1964 ; Rigot, 1944 ; Ferré, 1931 ; Maillet, 1928 ; Demont, 1945 ; Fontaine, 1925 ; Legrain, 1916 ; Treilly, 1900 ; Leroy, 1893 ; Arciaux 1956 ; Flévet, 1903 ; Cornulier, 1926 ; Defroite, 1907 ; Trosselle, 1915 ; Guille, 1929 ; Masse, 1891 ; Leduc, 1915 ; Foch, 1907 ; Lemoine, 1906 ; Dgor, 1894 ; Réal, 1812.

LA LISTE REACTIONNAIRE EST ELUE TOUT ENTIERE.

POIX-NOUD Ballottage pour 3 sièges. Les 3 candidats de la liste Républicaine : Bataille, e. s., 351 voix ; Barlet, 311 et Pison, 323, SONT ELUS.

Victoire aussi dans le Pas-de-Calais A ARRAS, il y a 10 élus de la liste du Cartel et 3 de l'Union Nationale. Dans l'arrondissement, FERRAND, député socialiste, est élu à AVION. Les Gauches triomphent à Méricourt, Rouvoiy, Souchez.

A BETHUNE, la liste de l'Union des Gauches contre la Réaction est élue, sauf un candidat.

Les Radicaux ou les Socialistes triomphent à Aillouagne, Choques, Douvrin, Annezin, Verquigneul, Houchain, Harnes, Montigny-en-Gohelle, Lillers.

À SAINT-PIERRE, la liste des Gauches est élue en entier. Dans l'arrondissement de Saint-Pol, le député Bernard est élu à FRÉVENT.

Victoire des Gauches à Avesnes-le-Comte, à Fruges, etc...

Arrondissement de Cambrai AUDECOURT 5 REPUBLICAINS ELUS, 1 SOCIALISTE.

Victoire à Avesnes-lez-Aubert LA LISTE DU CARTEL EST ELUE.

BETHENCOURT 5 SOCIALISTES ELUS, 4 REACTIONNAIRES.

BUSIGNY LES 7 CANDIDATS RADICAUX SONT ELUS. Au premier tour, 14 socialistes avaient été élus.

BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS LES 3 CANDIDATS REPUBLICAINS SOCIALISTES SONT ELUS.

ESCAUDUVRES SONT ELUS : 15 candidats de l'Union Républicaine démocratique et 6 radicaux et radicaux-socialistes.

FONTAINE-NOTRE-DAME SONT ELUS : Delatre 160 ; Barbet, 178 ; Delmarie 177 voix. M. Lampon obtient 144 voix.

FONTAINE-AU-PIRE Votants : 804. LA LISTE SOCIALISTE BRABANT EST ELUE avec une moyenne de 383 voix. Le liste indépendante obtient une moyenne de 219 voix.

R. S. — 5<sup>e</sup> arrondissement : Robert-Bou, R. S. ; Gayot, S. I. — 2<sup>e</sup> arrondissement : Rebillard, C. S. R. S. — 4<sup>e</sup> arrondissement : Faillot, R. — 5<sup>e</sup> arrondissement : Brandon, S. I. — 13<sup>e</sup> arrondissement : Deslandres, C. S. S. — 9<sup>e</sup> arrondissement : René Lam bert, e. s. R. — 13<sup>e</sup> arrondissement : Henri Rousseille, C. S. R. S. — 14<sup>e</sup> arrondissement : Gremet, C. O. M. — 16<sup>e</sup> arrondissement : Emes, C. S. R. — 19<sup>e</sup> arrondissement : Rodand, C. S. R. G. — 10<sup>e</sup> arrondissement : Le Trocquet, C. S. S. ; Regnaud, R. — 13<sup>e</sup> arrondissement : Calmelet, C. S. S. I. ; 15<sup>e</sup> arrondissement : Bembes, C. S. S. ; 15<sup>e</sup> arrondissement : De Tastes, C. S. S. R. G. ; 14<sup>e</sup> arrondissement : Delsol, C. S. S. R. I. — 19<sup>e</sup> arrondissement : Lhenry, C. S. S. S. — 15<sup>e</sup> arrondissement : Duteil, C. O. M. — 14<sup>e</sup> arrondissement : Louis Sellier, C. S. C. O. M. — 20<sup>e</sup> arrondissement : Televou, C. S. S. — 18<sup>e</sup> arrondissement : d'Herbécourt, C. S. S. — 12<sup>e</sup> arrondissement : Renaut, C. S. C. O. M.